



Association généalogique de Taverny

La création de la commune de Beauchamp



Jean-Claude Marc

Février 2022

Introduction

Le hameau de Beauchamp fin XIXe

En 1861, au sud de Taverny, une vaste plaine couverte de quelques bois - l'écart de Beauchamp - ne comporte que trois habitations dont un château, propriété de M. et Mme Maserey. Les 17 habitants sont liés à ce château¹. Au rond-point de la Chasse se trouve un rendez-vous de chasse fréquenté par Napoléon III et ayant appartenu à M. Barrachin père.

Il y a pourtant une halte de chemin de fer, depuis 1846, obtenue par la mairie de Taverny (et sans doute celles de Montigny et d'Herblay) après s'être engagée à viabiliser le chemin de Taverny à la chaussée Jules-César.

La croissance du hameau

Cette situation agréable et la desserte par le chemin de fer depuis Paris va lentement modifier la situation. Des personnes vont construire des résidences secondaires, si bien qu'en 1872, l'écart devenu hameau de Beauchamp, compte 15 maisons et 47 habitants. Aucune des familles est de souche tabernacienne. Puis en 1891 on compte 40 habitations et 129 habitants et en 1896, 58 habitations pour 201 habitants. Cette croissance se poursuivra et en 1921 le hameau compte 1031 habitants soit 23,6 % de la population de Taverny.

Le groupe de défense des intérêts des beauchampois

Un groupe de beauchampois s'est probablement constitué à la fin du XIXe siècle. Ce groupe n'avait peut-être pas de statut juridique, mais son influence devait être notoire. Lors des élections municipales de 1896, à Taverny, le maire, Théophile Migault, en poste depuis 26 ans, jugé trop conservateur, se trouve contesté par un groupe dirigé par Octave Dubois. Ce dernier obtient le soutien du groupe de défense des beauchampois, ce qui lui permet de gagner la mairie. La majorité et l'opposition étant presque à l'équilibre, les conseillers municipaux de Beauchamp en tireront profit.

Octave Dubois fait désigner par les habitants de Beauchamp deux conseillers municipaux, MM. Auvert et Béchet, issus du groupe de défense, qui auront la charge des intérêts des habitants du hameau.

Le groupe est donc reconnu publiquement. Ses représentants au Conseil municipal effectueront un travail utile, mais il est probable que pour certains cela est insuffisant.

La constitution du Comité de défense des intérêts des habitants de Beauchamp

En 1900, à l'occasion de l'organisation de la fête de Beauchamp et en 1901, des dissensions sont apparues dans le groupe composé alors d'une cinquantaine de membres. Une réunion est organisée le 24 août 1901 en vue de la constitution d'un comité, pourvu de statuts, avec élection d'un conseil d'administration et d'un bureau. La convocation est lancée en l'absence des conseillers municipaux qui trouvent la procédure précipitée et la démarche contre-productive². La création du Comité est actée par le groupe. MM. Villette, Marc, Thiébaud et Trassart seront élus président, vice-président,

¹ Archives départementales du Val-d'Oise – Recensements de Taverny

² Archives municipales de Beauchamp – AGT volume vb09 p. 27 Lettre de M. Auvert au président du Comité, M. David.

secrétaire et trésorier. Le siège social est au café Millot en face la gare. Les statuts seront révisés l'année suivante³.

Trois commissions sont créées :

- Commission des finances et administration
- Commission d'initiatives et travaux
- Commission d'entretien et de salubrité

Dans les statuts un article déclare le Comité apolitique. Il faut sans doute comprendre qu'il n'est lié à aucun parti car l'objet du Comité est purement politique. On verra par la suite que la politique « politicienne » locale n'était pas très loin !

Se sentant désavoués, MM. Auvert et Béchet ont démissionné de leur mandat de conseiller municipal, ce qui entraînera des élections municipales partielles à Taverny en 1902. MM. Barbe, Jorelle, Fouinat et Ney seront élus sans concurrence.

Le Comité va se comporter comme un conseil municipal, bien qu'il n'en ait aucune prérogative. Il s'occupera, comme c'est son but officiel, des problèmes des habitants :

- Demande d'une chapelle
- Installation du gaz,
- Eclairage de la gare,
- Les relations avec la Compagnie des chemins de fer du Nord (horaire des train et travaux).
- La voirie chaussée Jules-César.
- L'aménagement des abords de la gare.
- Le prix excessif du pain.
- Le rejet des élèves des communes de Montigny et Pierrelaye des écoles de Taverny.
- Le "sanatorium de la Plaine", une maison particulière abritant des tuberculeux.
- ...

Possédant une trésorerie avec les cotisations, le Comité versera une allocation au cantonnier, une aide à un ouvrier en difficulté, achètera des livres pour les prix de l'école et des jouets pour les enfants.

L'activité du bureau portera aussi sur la constitution du dossier administratif d'érection du hameau en commune.

En 1903 Camille Fouinat deviendra président du Comité de défense. Il restera en poste jusqu'à la création de la commune de Beauchamp.

³ Archives municipales de Beauchamp – AGT volume vb09 p. 83. Lettre de remise du projet de la commission de révision.

L'idée de l'érection en commune du hameau de Beauchamp



Paul Camille Fouinat (1862-1922) – Source Anthony Bourgoïn (famille)

Cette idée devait être dans les têtes des membres du Comité depuis longtemps, mais elle se concrétise en 1905 par une pétition⁴, sous forme de dossier argumenté, adressée au ministre de l'Intérieur (le document des archives municipales de Beauchamp ne comporte pas de signatures). Une autre pétition est adressée par des propriétaires de Beauchamp au Conseil municipal de Taverny le 31 mai 1906, puis le 23 juin 1906, le Conseil municipal de Taverny est informé d'une pétition, adressée par des habitants du hameau au préfet de Seine-et-Oise. Le Conseil municipal rejette l'idée à l'unanimité. Les quatre conseillers de Beauchamp, MM. Fouinat, Ney, Gaulandeau et Barbe, sont pourtant présents et le Comité de défense est sans doute à l'origine de ces pétitions.

Dans les communes de Montigny et de Pierrelaye, les réactions des conseils municipaux sont tout aussi négatives.

Le parcours du combattant

Pour concrétiser le projet d'érection du hameau en commune, il ne peut suffire d'une pétition. Il faut réaliser un dossier complet qui justifiera sa viabilité. Les limites territoriales de la commune envisagées devront être définies.

De nombreux organismes vont être consultés dans ce but soit pour élaborer le dossier soit pour émettre un avis.

Sur décision préfectorale une Commission syndicale regroupant des habitants de Beauchamp, Montigny et Pierrelaye est élue en mars 1908. M. Champrenault, habitant de Pierrelaye, effectuera une présidence appréciée de tous jusqu'à son décès en 1911. La commission syndicale remet son premier rapport au préfet en août 1909 et démonte les arguments négatifs des différents conseils municipaux⁵.

La Direction des contributions directes analysera les ressources fiscales attendues.

Le 15 novembre 1908 ce n'est plus une pétition mais un dossier qui est présenté au Conseil municipal de Taverny⁶. Une commission est nommée pour l'étudier. Elle rend un avis négatif en février 1909.

En janvier 1911 le Conseil d'arrondissement est consulté pour avis.

En mars 1912 un tableau des ressources prévisionnelles est remis au Conseil général.

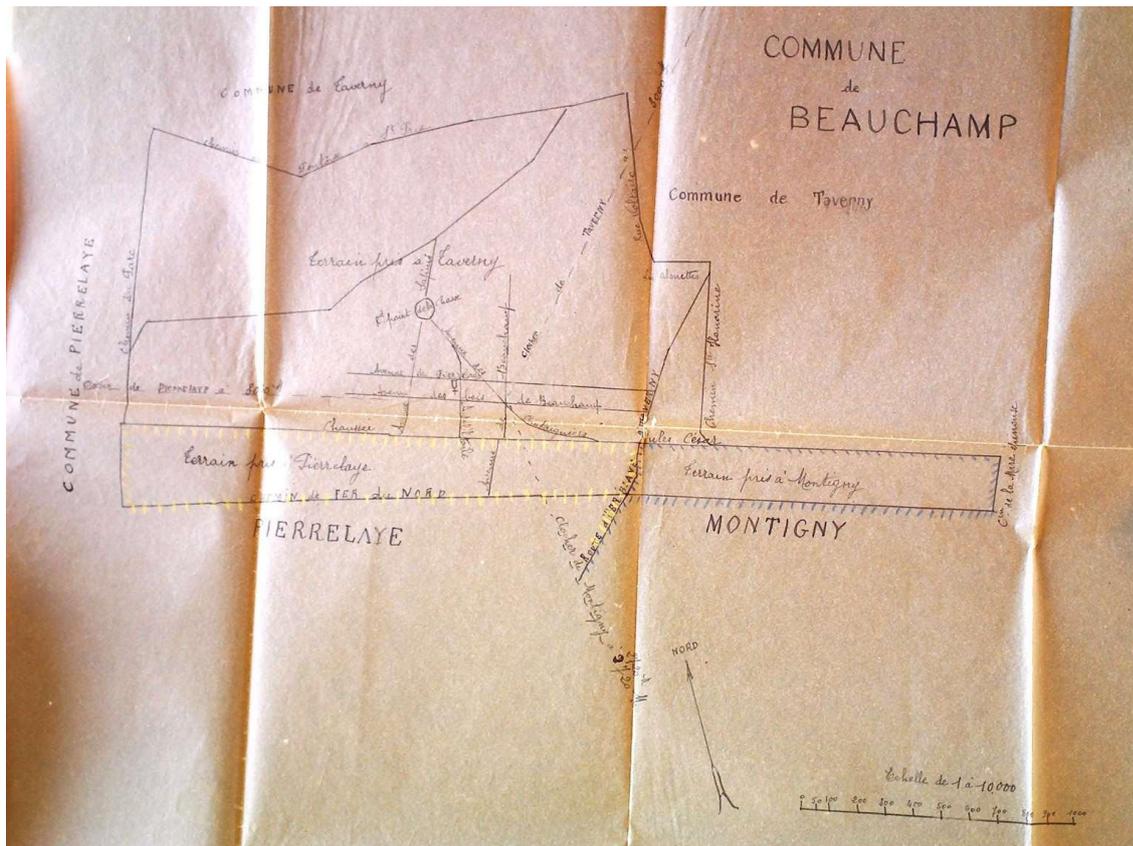
En 1912 et 1913 les limites territoriales définies par le Conseil général font l'objet de discussions, notamment pour la partie au sud de la voie ferrée. La Commission syndicale demande que soit rattachés à Beauchamp le Faîte des Grouettes de Pierrelaye, la Pointe des Grouettes et la Croix-Blanche

⁴ Archives municipales de Beauchamp – AGT volume vb11 p. 98.

⁵ Archives municipales de Beauchamp – AGT volume vb11 p. 107.

⁶ Archives municipales de Taverny – AGT volume v16 p. 93 et p. 99

de Montigny et le bois de Boissy de Taverny. En septembre 1913 la requête en est faite auprès du Conseil d'état.



En 1914 le dossier est de retour du ministère de l'Intérieur.

Le Comité de défense aura fait du 'lobbying' pendant plusieurs années auprès du député Leredy et du sénateur Aymard, les deux soutenant le projet.

La décision de création de la commune aurait pu être prise vers 1914. La guerre va geler complètement le processus. Camille Fouinat continuera seul son action pendant cette période. Le Comité ne se réunit plus.

Le projet est relancé fin 1919. Des élections municipales ont lieu en 1920. Henri Leyma est devenu maire de Taverny. Le Conseil municipal ne s'opposera plus au projet. La période électorale est toujours sujette à des tensions au sein du Comité de défense. En février 1920, Camille Fouinat sera réélu président, mais après un ballottage au premier tour.

En janvier 1922 Henri Leyma annonce, en réunion du Conseil municipal, le dépôt du projet de loi de création de la commune de Beauchamp. La loi est votée le 30 mars 1922 et le décret d'application publié au journal officiel du 2 avril ⁷.

Tout reste à faire

Les choses ne sont pas terminées pour autant. Un conseil municipal doit être mis en place et un maire désigné. Camille Fouinat décline le poste pour raison de santé, il aura vu l'aboutissement du projet auquel il s'est consacré avant de décéder en décembre 1922. C'est Louis Bousquet qui sera le premier

⁷ Archives municipales de Beauchamp – AGT volume vb30 p. 53.

maire de Beauchamp et la première mairie se trouve dans une salle du baraquement qui sert d'école de garçons avant d'investir le château de la Chesnaie en 1926.



Il reste également à régler le problème du partage, actif comme passif, entre les anciennes communes et la nouvelle. Quelques contestations auront lieu qui trouveront rapidement leur issue. Le démarrage est difficile car la municipalité commence son action avec des caisses vides ! La préfecture consentira des avances de trésorerie.

Beauchamp doit alors constituer ses services publics : bâtiment municipaux, écoles, poste, pompiers, cimetière, voirie, assainissement (en 1923 le problème des égouts de Paris qui fait son épandage au sud de la voie ferrée par trains entiers, n'est toujours pas réglé) ... Les besoins sont toujours importants et la population ne cesse de croître : 3821 hab. en 1936.

Il faudra attendre 1934 pour que la municipalité organise "La fête des services publics" marquant ainsi l'arrivée à maturité de la commune.

Jean-Claude Marc